

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « FINANCEMENT PARTICIPATIF » - RÈGLEMENT -



Le crowdfunding, financement participatif, est un moyen pour tout à chacun d'investir dans l'économie locale et participer à l'émergence et à la structuration de réponses à des besoins locaux.

Carcassonne Agglo a décidé d'encourager le développement du financement participatif pour des projets de territoire, porteurs de sens, répondant à une utilité sociale ou environnementale.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objectif de recueillir les projets, portés par des personnes morales, en phase de démarrage ou de développement, pour lesquels un appel au financement participatif favoriserait l'engagement effectif de l'action.

PORTEURS DE PROJETS ÉLIGIBLES :

Associations, entreprises agréées ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale - loi du 1er juillet 2014), TPE ou PME ayant un impact social ou environnemental avéré.

LES PROJETS DEVRONT RÉPONDRE AUX CRITÈRES CUMULATIFS SUIVANTS :

- Apport d'un service ou d'un produit nouveau ou insuffisamment présent sur le territoire communautaire et répondant à un besoin économique, social ou environnemental.

- Présentant un niveau de maturité suffisant pour entrer rapidement dans une phase opérationnelle.
- Proposant un modèle économique viable susceptible de créer de l'activité et de l'emploi.

Carcassonne Agglo retiendra trois projets répondant aux critères ci-dessus en fonction de leur pertinence et de la plus-value qu'ils apportent au territoire et à ses habitants.

Les demandes concernant spécifiquement du financement de fonctionnement ne seront pas retenues.

LES LAURÉATS BÉNÉFICIERONT :

- D'une formation collective autour du financement participatif
- D'un accompagnement personnalisé pour le démarrage et le suivi de la campagne de crowdfunding :
- D'une médiatisation de leur projet sur les supports de Carcassonne Agglo (site web / page Face Book / Blog).
- D'un fonds d'amorçage de la campagne sur une base de 1 000 euros pour chacun des trois projets retenus. Comme tout engagement financier dans une campagne de crowdfunding, l'octroi de cette somme sera subordonné à l'atteinte des objectifs financiers de la campagne.

Les actions de formation et les accompagnements des trois projets retenus seront réalisés en partenariat avec l'AIRDIE, financeur solidaire.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Impacts attendus du projet pour le territoire (apport de services, création d'emplois...).
- Niveau de maturation du projet suffisant pour entrer en phase opérationnelle à l'issue de la campagne.
- Pérennité du projet.

Un jury sélectionnera trois projets en fonction de leur qualité et de leur pertinence pour le territoire.

MODALITÉS DE PARTICIPATION :

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de Carcassonne Agglo : www.carcassonne-agglo.fr

Les dossiers seront à retourner par mail en format word, libre office ou pdf à l'adresse suivante :

ess@carcassonne-agglo.fr

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : 30 JUILLET 2017